la réputation de son blé magnifique qui, sous le nom de Blé dur No 1, remporte le premier prix dans toutes les expositions où il en est envoyé des échantillons.

Encouragé par le bon accueil universellement fait à son blé, la Province du Manitoba a développé la culture de céréale d'une façon prodigieuse; c'est par centaines de mille acres que s'accroît chaque année la quantité de terre consacrée à la culture du blé, et chaque année, des millions de minots d'un blé blond comme de l'or, ferme comme le roc, et éminemment nourrissant, viennent se déverser dans ces nombreux élévateurs qui, vedettes de la civilisation, se dressent partout dans l'immensité de la prairie; drapeaux autour desquels convergent les espoirs des semailles et les joies de la moisson.

Mieux que les mots, les chiffres donneront une idée exacte du développement continu et vraiment merveilleux de la culture du blé dans notre province.

TABLEAU DE LA RECOLTE DU BLE AU MANITOBA

Année	Acres ensemencés	Rendements en minots
1883	260,842	5,686,355
1884	307,020	6,174,182
1885	357,013	7,429,440
1886	384,441	5,429,480
1887	432,134	12,351,724
1888	non connu	
1889	623,245	7,201,519
1890	746,058	14,665,769
1891	916,664	23,191,599
1892	875,990	14,453,835
1893	1,002,640	15,615,923
1894	1,010,186	17,172,883
1895	1,140,276	31,775,038
1896	999,598	18,990,362
1897	1,290,882	18,261,950
1898	1,488,232	24,543,872
1899	1,629,995	30,504,766
1900	1,806,215	

Pour plus de précision nous donnerons le tableau suivant, résultat des observations faites depuis 1888 par un fermier de Tréherne, M. J. A. Cotton.

Années.	Acres en blé.	Minots de blé.	Moyenne.
1889	62	1,371	23
1890	129	2,566	31 1-3
1891	140	3,920	28
1892	153	4,437	29
1893	200	4,378	22
1894	280	8,400	30
1895	314	12,745	40
1896	320	4,536	14 1-4
1897	475	12,350	26
1898	515	16,026	31
1899	650	18,622	29
1900	730		

Mais le blé n'est pas la seule céréale cultivée au Manitoba; cette année il y a dans la province:

572,950 acres ensemencés en avoine.

178.525 acres, ensemencés en orge.
20,437 acres, ensemencés en lin.
2,480 acres, ensemencés en seigle.
780 acres, ensemencés en pois.
1,309 acres, ensemencés en maïs.
5,076 acres, ensemencés en prairie artificielle.
16,880 acres, ensemencés en pommes de terre.
7,482 acres, ensemencés en plantes fourragères.
Total, 785,919 acres.

Si l'on ajoute à ce total, celui du nombre d'acres ensemencés en blé, l'on arrive au total général de 2,612,134 acres, en culture dans la province du Manitoba.

Le nombre de fermiers, c'est-à-dire de cultivateurs propriétaires d'une ferme, est évalué, pour le Manitoba, à 30,000.

C'est donc une moyenne de 87 acres en culture pour chaque fermier.

Encore une comparaison pour mieux faire apprécier l'extension de la culture.

En 1896, le nombre total d'acres en culture était de 1,840,710, soit pour cette année une augmentation de 771,424 acres en 1896!

L'ELEVAGE

On conçoit aisément qu'une province où existent tant de terrains encore vacants, offre des avantage exceptionnels pour l'élevage des animaux.

Aussi, l'élevage augmente-t-il graduellement et chaque jour devient plus productif.

Rien de plus simple ni de plus aisé que l'élevage tel qu'il se pratique dans la plupart des districts du Manitoba.

Les animaux paisent et croissent dans l'immensité des pacages infinis, sous l'œil de Dieu ; l'herbe succulente de la prairie est pour eux une table abondamment servie, et les mille cours d'eau, les lacs leur servent d'abreuvoirs.

Le seul inconvénient est la durée des hivers qui exigent un établement assez long ; mais le foin est partout en abondance et à proximité ; les machines perfectionnées permettent à un homme seul de faire rapidement une quantité considérable de foin ; les hivers secs permettent de laisser le foin en meulon, dans les enclos, donc pas de granges à construire ; le bois partout facile à se procurer, fournit les matériaux nécessaires pour la construction d'étables économiques, mais chaudes.

Les inconvénients dus à la durée de l'hivernement sont ainsi sensiblement réduits.

Le foin naturel de la prairie, de qualité excellente, sert de nourriture exclusive pendant l'hiver aux animaux, qui sortent de l'hivernement en bonne forme.

Chaque année, une quantité considérable d'animaux gras est expédiée du Manitoba, soit en Angleterre, soit aux Etats-Unis. Ces animaux se sont engraissés naturellement, à l'herbe, sans qu'il en coûte rien.

L'année dernière, 12,000 têtes de bêtes à cornes de boucherie ont été achetées pour l'exportation ; de plus, 35,000 têtes de jeunes animaux ont été vendues soit pour l'ouest, soit pour les Etats-Unis.

Les animaux d'un an (ayant subi un hivernement) se vendent actuellement de $12 à $14 par tête.

La qualité des animaux peut se juger par les spécimens qui figurent aux diverses expositions, celle de Winnipeg surtout, la plus considérable de toutes.

Le nombre d'animaux de race, introduits au Manitoba, est fort important ; la compagnie du chemin de fer " Canadian Pacific " a, dans le but d'améliorer encore nos races, importé un certain nombre de reproducteurs de pur sang, qui ont été distribués dans les localités situées le long de son parcours.

Un abattoir, muni des perfectionnements les plus modernes, a été construit à Winnipeg par MM. Gordon & Ironsides, qui exportent chaque année par chars frigorifiques, une énorme quantité de viande.

De plus, de nombreux acheteurs, américains ou autres, parcourent chaque année la campagne, achetant sur place, aux fermiers, les animaux à vendre.

C'est dire que les débouchés pour les produits de l'élevage sont faciles.

L'élevage des porcs est loin d'avoir atteint le développement qu'il comporte ; l'année dernière, on a dû faire venir 5,000 porcs d'Ontario.

Il y a à Winnipeg plusieurs établissements similaires à ceux de Chicago, qui débitent journellement près de 500 porcs.

Il y a donc là une source aisée de revenus pour les fermiers, surtout ceux situés à quelque distance d'un chemin de fer. En faisant consommer leur grain sur place par les porcs à l'engrais, ils réalisent d'excellents profits et économisent des frais de transport.

L'élevage des moutons est peu étendu, bien que des plus profitables : le climat sain et sec du Manitoba convient parfaitement à ces animaux ; le froid développe la production de laine.

L'élevage des chevaux est le plus facile de tous, car les chevaux peuvent hiverner dehors ; ils piochent la neige pour atteindre le foin de la prairie, et la mangent pour se désaltérer.

La concurrence de l'Ouest a fait délaisser cet élevage, mais la hausse réalisée sur les prix depuis deux ans aura pour effet de lui donner une nouvelle impulsion.

Enfin, l'élevage de la volaille bien que fort développé ne suffit point encore à la consommation locale.

L'année dernière, les fermiers du Manitoba ont vendu 65,845 dindes, 25,155 oies, 246,205 poules, et cependant les marchands de Winnipeg ont dû faire venir durant l'hiver un approvisionnement considérable he volailles gelées d'Ontario.

Le prix moyen est de 10 centins la livre.

Il y aurait là une source de profits sérieux pour les fermières qui voudraient s'occuper de cet élevage, surtout si elles se donnaient la peine d'engraisser leurs volailles avant de les tuer. En général les volailles s'engraissent tout naturellement autour des tas de pailles battues à l'automne. On les tue de bonne heure et on les conserve gelées tout l'hiver, ce qui supprime une partie des frais de nourriture qu'encourent les éleveurs de volailles dans les pays plus tempérés.

Comme on le voit, les avantages qu'offrent les diverses sortes d'élevages sont considérables ; jusqu'à ce jour, la préférence a été donnée à la culture du blé, mais un mouvement notable se produit en faveur de l'élevage, et la plupart des fermiers se livrent à ce qu'on nomme ici la "culture mixte," c'est-àdire la culture et l'élevage marchant de pair.

Les avantages de ce système sont faciles à saisir ; si l'année est peu favorable aux céréales, le fermier se rattrappe sur l'élevage, et peut ainsi supporter, sans voir son entreprise compromise, les mauvaises années qui en tout pays sévissent sur le cultivateur.

On peut difficilement se faire une idée de la qualité des animaux de tous genres qui figurent chaque année à l'exposition de Winnipeg ; comme nombre aussi bien que comme qualité les concours d'animaux de Winnipeg pourraient soutenir avantageusement la comparaison avec ceux de Londres et de Paris.

Pour finir avec cette question, donnons les chiffres officiels du bétail pour le Manitoba en automne 1899.

Chevaux	102,655
Bêtes à cornes	220,248
Moutons	33,092
Cochons	66,011

L'INDUSTRIE LAITIERE

Tout pays propice à l'élevage peut, par suite, se prêter à l'industrie laitière, du moment que l'on développe les facilités de transports nécessaires à l'écoulement de ces produits.

C'est ce qu'ont parfaitement compris les deux gouvernements fédéral et provincial.

Des subsides en argent, des conférences dans les villages, ont fait comprendre aux fermiers les avantages que leur offrait l'industrie laitière.

Des fromageries, des beurreries ont été construites un peu partout où l'agglomération de la population le permettait et aujourd'hui l'on compte au Manitoba 31 fromageries et 28 beurreries coopératives.

Nous signalerons avec un légitime orgueil que la majorité de ces établissements se trouvent dans les paroisses canadiennes-françaises.

Sur 31 fromageries, il y en a 20 dans nos paroisses.

Pour se rendre compte des progrès réalisés sous ce rapport, il suffira de rappeler que en 1887 il n'y avait que 8 fromageries et 3 beurreries dans tout le Manitoba.

Une particularité intéressante est que ces fromageries ou beurreries fonctionnent en général d'après le système coopératif. Ce sont les fermiers eux-mêmes, réunis en société, qui exploitent ces établissements.

Les résultats sont bien faits pour encourager nos fermiers ; l'année dernière les fermiers du Manitoba ont vendu 1,000,000 de livres de beurre, au prix moyen de 14 centins la livre.

Les beurreries ont fourni 965,000 livres de beurre, au prix moyen de 18 centins 2-3.

Les fromageries ont livré 800,000 livres de fromage au prix de 8 2-3 centins.

En résumé, les produits de la laiterie ont rapporté aux cultivateurs manitobains $402,455.

Nous publions plus loin une étude sur la laiterie, due à un homme compétent, M. S. M. Barré, article auquel nous référons nos lecteurs ; disons seulement pour terminer qu'il y a actuellement au Manitoba, 83,616 vaches à lait.

LES FORETS

Nos forêts immenses, surtout dans les parties Est et Nord de la Province, sont chaque hiver exploitées par des chantiers où des centaines de bûcherons et d'autres ouvriers trouvent de l'occupation et se font des économies pour hâter leur établissement.

D'immenses scieries tirent parti de cette énorme quantité de billots dès que la Rivière Rouge et les autres ont permis à ces "draves" qui recouvrent leurs eaux sur un parcours de plusieurs milles d'atteindre leur destination.

Il y aurait place pour bien d'autres industries se rattachant à l'exploitation des forêts, telles que la pulpe de bois et mille autres, d'autant plus que les forces motrices ne manquent point. Mais avant qu'il soit longtemps, nous les verrons surgir ces industries locales, qui apporteront au pays un surcroît de travail et de salaires.

LES MINES

Il est d'autres industries qui, sans nul doute, sont appelées à se développer dans la province du Manitoba ; nous voulons parler des industries minières.

L'on peut affirmer que le temps a manqué jusqu'à ce jour pour s'en occuper sérieusement, mais l'on peut déclarer en toute certitude que la partie Est de la Province, qui s'étend de la Rivière Rouge jusqu'au Lac des Bois est particulièrement riche à cet égard. Il nous suffit de rappeler les merveilleux résultats obtenus dans le district de Rat-Portage.

LE POISSON — LA CHASSE

Enfin d'immenses lacs, de larges rivières fournissent chaque année des quantités considérables de poissons, et cette pêche en dehors de la consommation locale fournit au commerce d'exportation important avec les pays du Sud de la frontière canadienne.

La chasse donne encore au fermier un appoint sérieux pour son alimentation, et ce n'est pas à dédaigner pour celui qui commence avec de faibles ressources.

CONCLUSION

En résumé, tout homme de bon sens conviendra que, un développement si prodigieux du commerce de l'agriculture, de l'industrie laitière, sont les preuves les plus évidentes de la richesse la plus naturelle de ces contrées. De tels résultats ne peuvent être factices, l'homme serait impuissant à les faire naître dans un si court délai, si la nature ne le favorisait.

Et l'on sera encore plus convaincu de la réalité de ces faits si l'on considère que la population qui a obtenu ces résultats merveilleux, se composait, pour une bonne moitié, de gens qui étaient loin de posséder toutes les connaissances requises d'un parfait cultivateur, mais ce que l'on peut affirmer, c'est que tous étaient doués de la volonté de s'y créer un avenir enviable, d'y établir leurs nombreuses familles, et secondés par les louables efforts du gouvernement qui leur a généreusement octroyé le complément d'instruction agricole nécessaire, ils ont obtenu ce résultat grandiose de faire en l'espace de vingt ans, d'une étendue de terres vierges, domaines des bisons et des orignaux, l'un des greniers les plus importants de l'univers, et l'un des pays les plus riches du Dominion.

C'est là un exemple bien fait pour donner espoir à tous ceux qui aspirent à cette vie superbe du cultivateur, roi de son domaine, patriarche de sa famille, qui par son labeur journalier assure non seulement son existence mais encore l'avenir de ses enfants.

L'habitant du Manitoba peut être fier de son titre de Manitobain, car à chacun d'eux revient une partie de la gloire qui rayonne aujourd'hui sur cette magnifique Province du Manitoba.



Vue de la Vallée Qu'Appelle.

Ce qui assure l'avenir du Manitoba

Lorsqu'on veut juger d'un pays nouveau, apprécier exactement ses ressources, les facilités qu'il offre au colon, aussi bien que des probabilités de son avenir, il ne suffit pas de considérer la qualité de son sol, la variété de ses produits, il faut aussi considérer l'ensemble et la direction de son administration, et surtout tenir compte des facilités d'écoulement et de vente des produits.

C'est qu'en effet ces facteurs moraux sont d'une importance capitale ; que de colonies, auxquelles semblaient de par leurs richesses naturelles, réservé le plus brillant avenir ont langui, se sont étiolés sous l'oppression que faisait peser sur elles une administration maladroite ou routinière.

Parmi les conditions premières dont dépend la fortune d'un pays, se place en première ligne, la question des voies de communications et de transports.

En effet il ne sert à rien de produire si l'on ne peut vendre ; fatalement la production dépasse rapidement la consommation locale, il y a encombrement, diminution extrême des prix, et si cette situation se prolonge un tant soit peu, le découragement ne tarde point à envahir le producteur, le fermier ; il abandonne la place et l'avenir de la contrée est à jamais compromis.

Les premiers devoirs d'un gouvernement en fait de colonisation, c'est donc d'assurer des débouchés à la production locale.

Au colon la tâche de faire rapporter à la terre tout ce qu'elle est susceptible de donner ; au gouvernement celle de lui assurer l'écoulement de sa moisson.

La province de Manitoba, grâce à l'énergie de gouvernements prévoyants et vraiment sages, n'a rien à envier sous ce rapport.

Deux mille quatre-vingt-douze milles de voies ferrées la sillonnent en tous sens.

La ligne du Pacifique Canadien, traverse la province dans toute sa largeur de l'est à l'ouest, par un ruban d'acier de trois cent vingt-deux milles, et la relie au St-Laurent et à Vancouver.

La compagnie du "Northern Pacific" dont la ligne principale relie Winnipeg avec Chicago, a construit trois cent quatre-vingt-huit milles de voie ferrée dans la Province.

D'autres lignes encore, le "Canadian Northern" qui traverse diagonalement du nord-ouest au sud-est, possède à l'heure actuelle trois cent cinquante milles de voie ; le "Manitoba and Northwestern", soixante seize milles.

Et le réseau de chemins de fer ne s'arrêtera pas là; partout la locomotive s'avance derrière les hardis pionniers, marche sur leurs traces.

Avant longtemps, une voie ferrée, depuis de nombreuses années en projet, reliera le Manitoba avec la Baie d'Hudson, afin de diminuer la longueur des transports pour l'Europe.

Le "Canadian Northern" qui doit se prolonger jusqu'aux grands lacs, est destiné à faire concurrence au "Canadian Pacific."

Une fois rendu à Fort Willaim, sur le Lac Supérieur, le blé pourra désormais, grâce aux travaux de perfectionnement des canaux de l'Est du Dominion se rendre à Montréal pour un prix inférieur à celui que coûte le transport de Chicago à New-York.

Ainsi se trouve assuré le débouché facile et économique des produits de l'ouest.

En même temps que les voies de communications, s'est développé le réseau des élévateurs destinés à faciliter la manipulation de la récolte. Grâce à ces élévateurs appartenant soit aux compagnies de chemins de fer, soit à des particuliers, le fermier n'est pas obligé de construire de dispendieux bâtiments pour loger sa récolte ; il la conduit à l'élévateur dès que les battages sont terminés.

Actuellement les élévateurs existant dans la province peuvent emmagasiner 11,719,000 minots de blé, et ceux de Fort William en peuvent loger 7,000,000 de minots.

Bien plus, grâce à une législation récente, les fermiers ont le droit de